



**Avis d'une demande de dérogation mineure au
Règlement SH-2025-551 relatif à l'urbanisme**

Avis public est donné que, lors de sa séance qui aura lieu le 12 janvier 2026 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Permettre au 5200, montée Saint-Hubert, une allée d'accès extérieure à un stationnement, d'une pente maximale de 12,5 % au lieu de 10%.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre à propos de cette demande, par le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert, lors de ladite séance.

Longueuil, le 18 décembre 2025

Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière